

# **PLAN D'ACTION – 2019**

## **Comité PROMOTION ET DÉFENSE DES DROITS**

### **Mandat du comité**

Recommander au Conseil d'administration des prises de position, des stratégies et des actions visant la promotion et la protection des droits des retraités d'Hydro-Québec et des bénéficiaires et réaliser ou faire réaliser les actions approuvées.

Maintenir une vigie sur l'évolution des régimes de retraite, qu'ils soient générés par l'entreprise elle-même ou par n'importe quel palier gouvernemental.

### **Composition du comité**

Pierre Cormier, responsable ; Claude Crevier, Jean-François Poliquin, Gaston Bérubé et Michel Bergeron

### **Plan d'action 2019**

<b>Activités à réaliser</b>	<b>Échéancier prévu</b>	<b>Résultats</b>
Poursuivre notre implication au sein de l'IRÉQ; analyser les informations en provenance de l'Observatoire de la retraite. Identifier, s'il y a lieu, les enjeux spécifiques à notre association et en faire rapport au CA	En continu	
Maintenir ou accroître nos relations avec nos partenaires (FADOQ, syndicats et associations professionnelles HQ, etc.) de façon à identifier des intérêts communs et pouvoir faire alliance au besoin. Au besoin, faire le lien avec le comité Avantages sociaux	En continu	
Poursuivre les rencontres avec Hydro-Québec relativement à notre régime de retraite (évaluation actuarielle, etc.) et au suivi du dossier AVCS	En continu	